

JOURNÉE MONDIALE RAPPORT 2020

**Avoir accès
à un.e avocat.e
une question
de vie ou de mort**

Pourquoi organiser une journée mondiale sur le droit à une représentation juridique efficace ?

L'objectif de la **Coalition mondiale contre la peine de mort** (ci-après la « Coalition mondiale ») est de renforcer la dimension internationale de la lutte contre la peine de mort. Son objectif ultime est d'atteindre à l'abolition universelle de la peine de mort. Dans les pays qui appliquent encore la peine de mort, la Coalition mondiale travaille à réduire son utilisation, en invoquant notamment le respect des normes internationales. Depuis sa création en 2002, des progrès importants ont été accomplis vers l'abolition universelle de la peine de mort, et de nombreux États qui maintenaient la peine de mort l'ont abolie dans la pratique ou ont restreint son utilisation.

Chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale, la Coalition mondiale souligne un aspect problématique de la peine de mort. **Le 10 octobre 2019, la Coalition mondiale contre la peine de mort et les abolitionnistes du monde entier ont célébré la 17e Journée mondiale contre la peine de mort.**

La 18e Journée mondiale contre la peine de mort s'est penchée sur le thème « Accès à un avocat : Une question de vie ou de mort » à la lumière de l'exécution continue d'individus qui luttent pour obtenir un soutien adéquat de la part de l'État (en ayant accès à un avocat formé et expérimenté, en disposant de suffisamment de temps pour monter une défense, etc. Avoir accès à une représentation qualifiée et efficace à toutes les étapes d'un procès est important pour garantir une procédure régulière et peut faire la différence entre la vie et la mort pour les personnes risquant la peine capitale.

L'objectif principal de la Journée mondiale 2020 était de sensibiliser le public au droit à une représentation juridique efficace à tous les stades [de l'arrestation et de la procédure judiciaire] et aux conséquences qui peuvent survenir lorsque cette représentation n'est pas assurée, afin de convaincre les gens que la peine de mort devrait être abolie. Ce thème évitait de faire porter le chapeau au « mauvais avocat » ou de célébrer « l'avocat miraculé » et se concentrait plutôt sur les obligations de l'État en matière de représentation juridique efficace.

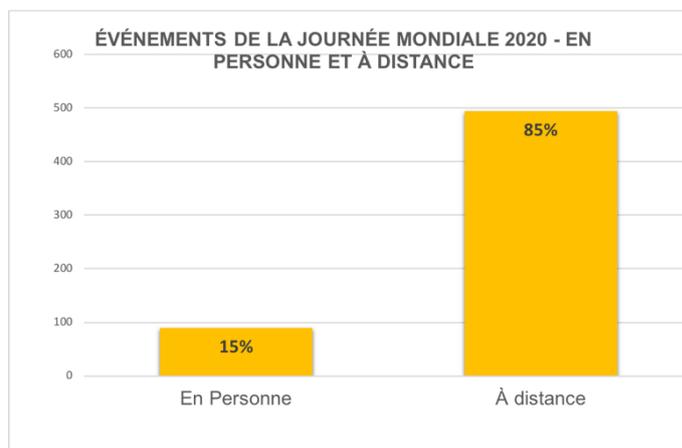
Les objectifs secondaires de la Journée mondiale étaient les suivants : soutenir les militants abolitionnistes en partageant des outils de plaidoyer et des informations ; encourager la mobilisation et l'attention des médias ; et travailler avec les organisations, les associations de barreaux qui soutiennent le droit à un procès équitable, la qualité de l'assistance juridique et la collaboration étroite avec les professionnels du droit pour atteindre cet objectif.

Table des matières

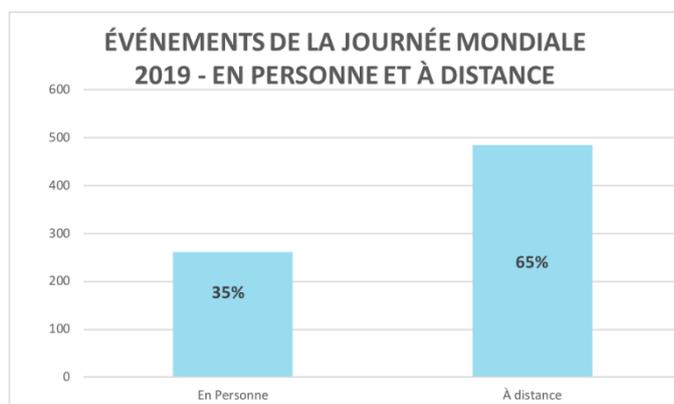
[1] Limites de la Journée mondiale 2020 : COVID-19.....	4
1) Exemples d'activités annulées ou fortement modifiées en raison de la pandémie COVID-19 .	4
[2] Objectif principal : Sensibiliser le public au droit à une représentation juridique efficace à tous les stades de l'arrestation et de la procédure judiciaire, afin de convaincre les gens que la peine de mort devrait être abolie.	6
1) Résonance institutionnelle de la Journée mondiale 2020.....	6
2) Un travail de sensibilisation a été entrepris par la Coalition mondiale contre la peine de mort :.....	7
3) Couverture médiatique de la Journée mondiale 2020	8
4) Couverture par les médias sociaux de la Journée mondiale 2020	10
[3] Soutenir le plaidoyer en faveur de l'abolition par la création et le partage d'outils de mobilisation.....	11
1) Créer et partager des outils de mobilisation pour la 18ème journée mondiale.....	11
2) Distribution	12
[4] Encourager l'organisation d'initiatives locales et renforcer la société civile abolitionniste.....	13
1) Analyse des événements de la Journée mondiale dans une série de pays et de régions.....	13
2) Mobilisation mondiale pour sensibiliser à la peine de mort	14
Amériques.....	14
Asie	14
L'Europe	15
Moyen-Orient et Afrique du Nord	15
Afrique sub-saharienne	16
[5] Travailler avec des organisations et des associations du barreau qui plaident en faveur d'un procès équitable et d'une assistance juridique de qualité et qui travaillent en étroite collaboration avec les professionnels du droit pour atteindre cet objectif.	17
[6] ANNEXES	18
1) Liste et coordonnées des 159 organisations membres de la Coalition mondiale :.....	18
2) À propos de la Coalition mondiale contre la peine de mort :.....	18

[1] Limites de la Journée mondiale 2020 : COVID-19

2020 a présenté une série de défis internationaux avec l'arrivée inattendue de la pandémie de COVID-19. Le nombre d'événements enregistrés lors de la Journée mondiale, **574**, a été considérablement réduit par rapport aux années précédentes ; la Journée mondiale 2019 a enregistré un total de **746** événements, et l'année précédente, en 2018, **476** événements. Cette baisse de l'engagement s'explique par le fait que les organisations et les institutions ont été contraintes d'annuler les rassemblements en personne et les événements de mobilisation traditionnels en raison des politiques locales et nationales de distanciation sociale.



Dans la mesure du possible, de nombreux événements et manifestations en 2020 se sont déplacés vers des plateformes en ligne. En 2020, **85 % des événements de la Journée mondiale** ont été organisés à distance¹, par le biais des médias sociaux, des conférences Zoom, des webinaires (contre 65 % des événements qui étaient virtuels en 2019). En outre, la collecte d'informations sur les événements était plus difficile car les événements virtuels



étaient généralement moins couverts par les médias traditionnels et en ligne. Lors de la collecte et de la fourniture des données pour la Journée mondiale de 2019, l'équipe du secrétariat de la Coalition mondiale dédiée à la recherche de ces statistiques a été doublée par rapport à 2020. On peut noter que cela pourrait avoir un effet supplémentaire sur la quantité de données de la 18e Journée mondiale.

Cependant, le passage à un espace virtuel pour organiser des événements n'était pas nécessairement une option pour tous, étant donné la question de l'accès fiable à Internet dans certaines parties du monde. Une complication supplémentaire au développement de la Journée mondiale a été le ralentissement du système postal international, la distance sociale rendant le travail postal efficace compliqué. Cela a empêché les kits de mobilisation de la Journée mondiale et les ressources pour les activités d'arriver à temps.

- 1) Exemples d'activités annulées ou fortement modifiées en raison de la pandémie COVID-19

¹ Événement à distance ; un événement organisé à distance sans que les gens aient besoin de se réunir en personne. Pour cette catégorie, nous incluons les événements en ligne tels que les webinaires, les flux en direct, les campagnes sur les médias sociaux et les vidéos informatives, ainsi que les activités traditionnellement à distance telles que les déclarations publiques, les émissions de radio et de télévision, la pose d'affiches et de brochures et les campagnes de rédaction de lettres.

Amnesty International a confirmé que certaines de ses activités ont été affectées par la pandémie de COVID-19 ; « de nombreuses sections d'Amnesty International [AI] n'ont pas pu organiser d'activités publiques ou d'actions impliquant des rassemblements de personnes en raison des restrictions gouvernementales liées au COVID-19 dans leur pays. Par exemple, AI Belgique avait prévu d'organiser un parcours de jogging à Bruxelles reliant les ambassades des 10 principaux pays exécutants dans le monde, mais cette action a été annulée en raison des restrictions liées au COVID-19. »

De nombreuses restrictions ont également été imposées aux activités planifiées, comme c'est le cas de **la Fondation ougandaise pour l'initiative des droits de l'homme**, lors de son événement de sensibilisation aux prisonniers du couloir de la mort : « COVID-19 a eu un impact considérable sur nos activités, nous n'avons pas pu accueillir beaucoup de personnes le 10, lors de notre visite de solidarité, nous n'avons pas pu interagir avec les prisonniers, seuls deux membres ont été autorisés à rendre visite aux prisonniers, contrairement aux années précédentes, et les prix ont été augmentés, ce qui nous a empêché d'obtenir plusieurs articles pour les prisonniers ».

The '**German Coalition to Abolish the Death Penalty**' a constaté que les restrictions avaient même un impact sur le partage de matériel abolitionniste lors de la Journée mondiale : « Certaines bibliothèques publiques n'ont même pas accepté de livres et de matériel gratuits par courrier standard [en raison des mesures sanitaires] »

Outre les restrictions physiques, d'autres limitations ont été présentées lors de l'organisation d'un événement de la Journée mondiale pendant la pandémie, notamment l'ampleur de la couverture médiatique. **Le Cornell Center on the Death Penalty**, une organisation abolitionniste américaine, a trouvé la pandémie et les nouvelles des élections américaines trop écrasantes. La Journée mondiale "aurait peut-être suscité plus d'attention" si les cycles d'information n'avaient pas été saturés par les nouvelles de la pandémie et des élections.

Malgré cela, certaines organisations ont su s'adapter et surmonter les limitations immédiates. De nombreuses organisations membres ont mené leur action de plaidoyer en ligne en organisant des webinaires, des événements Zoom, des campagnes sur les médias sociaux et en distribuant des pétitions en ligne au lieu de s'en remettre aux rassemblements traditionnels en personne.

Le groupe palestinien **Human Rights and Democracy Media Centre « SHAMS »** a déclaré qu'il considérait « la lutte contre [la] peine de mort comme un principe fondamental de son identité en matière de droits de l'homme depuis la création de [SHAMS], ce qui se reflète dans la détermination à faire revivre chaque année la Journée internationale contre la peine de mort à travers un large éventail d'activités. Cette année, avec l'imposition des politiques de fermeture et de distanciation sociale, « SHAMS » a fait preuve de flexibilité avec les événements. » Leurs activités comprenaient une exposition virtuelle, la publication d'un document d'évaluation de la position sur les élections parlementaires palestiniennes et leur lien avec la législation contre la peine de mort, et la diffusion de vidéos thématiques de sensibilisation.

Les Advocates for Human Rights ont organisé un webinaire Zoom pour discuter du thème de la Journée mondiale de l'accès à un conseil juridique. De nombreuses organisations ont saisi l'occasion pour organiser des événements similaires.

Dans très peu de pays, il n'y avait pas de politiques restrictives en matière de COVID-19, ce qui signifie que la Journée mondiale pouvait légalement se dérouler normalement. En Sierra Leone, l'organisation **Society for Human Rights & Development** n'a vu aucun impact dans les actions qu'elle avait l'intention de mener pour la 18ème Journée mondiale, en produisant un "talk-show radio d'une heure à travers 17 districts judiciaires de Sierra Leone". Les

émissions de radio ont été un moyen populaire pour les organisations et les journalistes de diffuser la Journée mondiale cette année. Cela a été particulièrement vrai sur le continent africain, puisque 60% des émissions radio enregistrées couvrant la Journée mondiale dans le monde provenaient d'Afrique.

Dans l'ensemble, il y a eu une différence significative dans la façon dont la 18e Journée mondiale a été célébrée par rapport aux années précédentes, où les rassemblements en personne étaient privilégiés. À bien des égards, le champ d'action de la Journée mondiale a été réduit, par rapport aux années précédentes où une variété d'événements en personne et virtuels pouvaient être facilement planifiés. Cependant, les organisations membres du monde entier ont déployé des efforts considérables et des tentatives novatrices pour maintenir le plaidoyer et la commémoration de la journée.

[2] Objectif principal : Sensibiliser le public au droit à une représentation juridique efficace à tous les stades de l'arrestation et de la procédure judiciaire, afin de convaincre les gens que la peine de mort devrait être abolie.

1) Résonance institutionnelle de la Journée mondiale 2020

L'objectif principal de la Journée mondiale 2020 était de sensibiliser le public au droit à une représentation juridique efficace à tous les stades [de l'arrestation et de la procédure judiciaire] et aux conséquences qui peuvent survenir lorsque celle-ci n'est pas assurée, afin de convaincre les gens que la peine de mort devrait être abolie. Plusieurs organisations intergouvernementales et internationales ont exprimé publiquement, dans plusieurs langues, leur opposition à la peine de mort à l'occasion de la Journée mondiale, contribuant ainsi à une résonance internationale. Les actions de sensibilisation et de diffusion de l'information menées avant la Journée mondiale 2020 par la Coalition mondiale auprès des représentants institutionnels ont porté leurs fruits.

Dans toute l'Asie, une multitude d'avancées ont été réalisées en faveur de l'abolition régionale. La signature du deuxième protocole facultatif (OP-2) par le gouvernement du Kazakhstan a constitué une avancée significative. **Le ministère kazakh des Affaires étrangères** a organisé une conférence de haut niveau consacrée à la 18e Journée mondiale contre la peine de mort, au cours de laquelle le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères kazakh, Tileuberdi Mukhtar, s'est prononcé contre la peine de mort et a soutenu l'initiative visant à créer une zone sans peine de mort en Asie centrale et en Mongolie. Il a également fait valoir l'engagement du pays à défendre le droit à la vie et à la dignité.

Plus à l'est, la **Commission des droits de l'homme des Philippines** et l'ONG² locale philippine Karapatan ont organisé un webinaire intitulé « In Defence of the Right to Life : Analysing Factors Affecting Filipino Opinion About the Death Penalty » à l'occasion de la Journée mondiale, le 10 octobre 2020.

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a publié une déclaration par l'intermédiaire de son groupe de travail sur la peine de mort afin de se joindre à la communauté internationale pour marquer la 18ème journée mondiale. La déclaration note le risque d'erreur judiciaire lorsqu'il n'y a pas d'accès à un conseil juridique efficace, « ce qui

² Organisation non gouvernementale

peut coûter la vie à une personne innocente et par conséquent la violation du droit à la vie garanti par l'article 4 de la Charte. »

La Commission interaméricaine des droits de l'homme a publié une déclaration appelant à l'abolition de la peine capitale dans les Amériques à l'occasion de la Journée mondiale 2020. Dans cette déclaration, les États membres de **l'Organisation des États américains (OEA)** sont appelés à abolir la peine de mort ou à imposer un moratoire sur les exécutions. « La Commission a conclu que la peine de mort est incompatible avec les droits à la vie, à un traitement humain et à une procédure régulière. »

Le Secrétaire général du Conseil de l'Europe a fait une déclaration conjointe avec la **Haute Représentante de l'Union européenne (UE)** à l'occasion de la 18e Journée mondiale contre la peine de mort, réaffirmant leur opposition à la peine capitale en toutes circonstances et appelant à l'abolition universelle de la peine de mort.

Les gouvernements nationaux de nombreux pays abolitionnistes ont publié des communiqués de presse exprimant leur engagement envers la cause lors de la Journée mondiale 2020. Il s'agissait notamment d'une déclaration locale conjointe sur l'abolition de la peine de mort émanant des missions diplomatiques **australienne, canadienne, allemande, italienne, néerlandaise, roumaine, espagnole, suédoise et suisse au Zimbabwe**. La ministre belge des Affaires étrangères, Sophie Wilmès, a également publié une déclaration soulignant l'engagement de la Belgique en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort. Le porte-parole du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères a publié une déclaration réitérant la ferme opposition de la France à la peine de mort en tout lieu et en toutes circonstances, et rappelant aux lecteurs qu'elle n'a aucun effet dissuasif, qu'elle rend les erreurs judiciaires irréversibles et qu'elle « vise souvent de manière disproportionnée les femmes, les pauvres et les personnes économiquement vulnérables. »

Le ministre portugais des Affaires étrangères a publié une déclaration vidéo. Cette déclaration réaffirme l'opposition du Portugal à ce qu'ils décrivent comme un châtiment cruel et s'efforce d'obtenir une abolition universelle au niveau international. Le ministre canadien des Affaires mondiales, François-Philippe Champagne, a réitéré la « ferme opposition du Canada au recours à la peine de mort dans tous les cas, partout » et a annoncé son intention de rejoindre le groupe de soutien de la Commission internationale contre la peine de mort, renforçant ainsi la cause abolitionniste à l'occasion de la Journée mondiale.

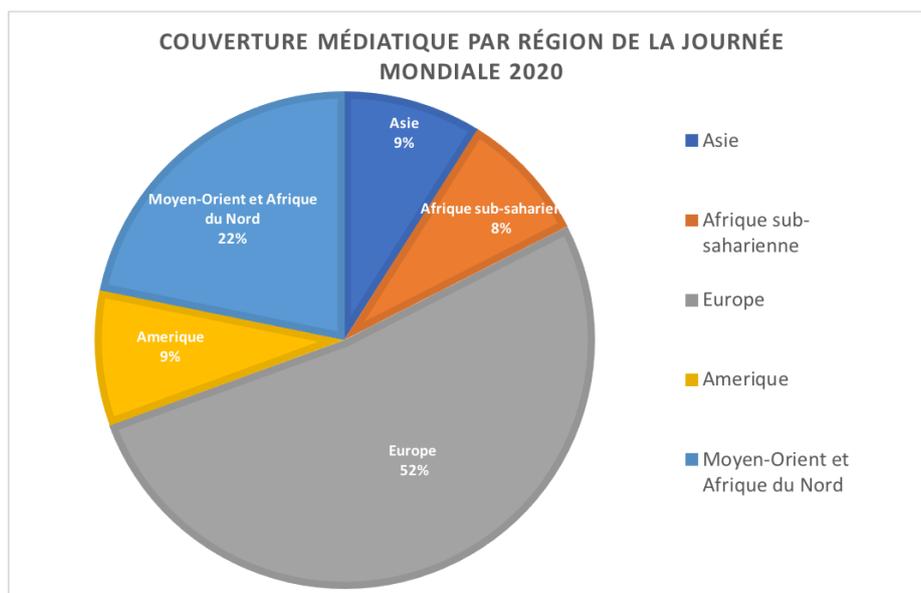
2) Un travail de sensibilisation a été entrepris par la Coalition mondiale contre la peine de mort :

- La Coalition mondiale a utilisé Facebook, Twitter et Instagram pour mener une campagne de **10 jours sur les médias sociaux**, qui présentait des statistiques et des faits sur les progrès de l'abolition, ainsi que des témoignages de condamnés à mort et d'experts judiciaires.
- La Coalition mondiale contre la peine de mort s'est associée aux droits de l'homme de **l'Association internationale du barreau** pour publier une déclaration commune sur l'importance de l'accès à un avocat.
- La Coalition mondiale a parrainé un sondage d'opinion publique élaboré par **Iran Human Rights** et le **Groupe d'analyse et de mesure des attitudes en Iran**. Cette enquête était la première de ce type pour l'Iran et ses résultats ont été publiés lors de la Journée mondiale.
- La Coalition mondiale a poursuivi pour une deuxième année **la campagne WhatsApp** avec des partenaires du **continent africain**, diffusant des outils abolitionnistes à près de **3 400** personnes dans leurs réseaux combinés.

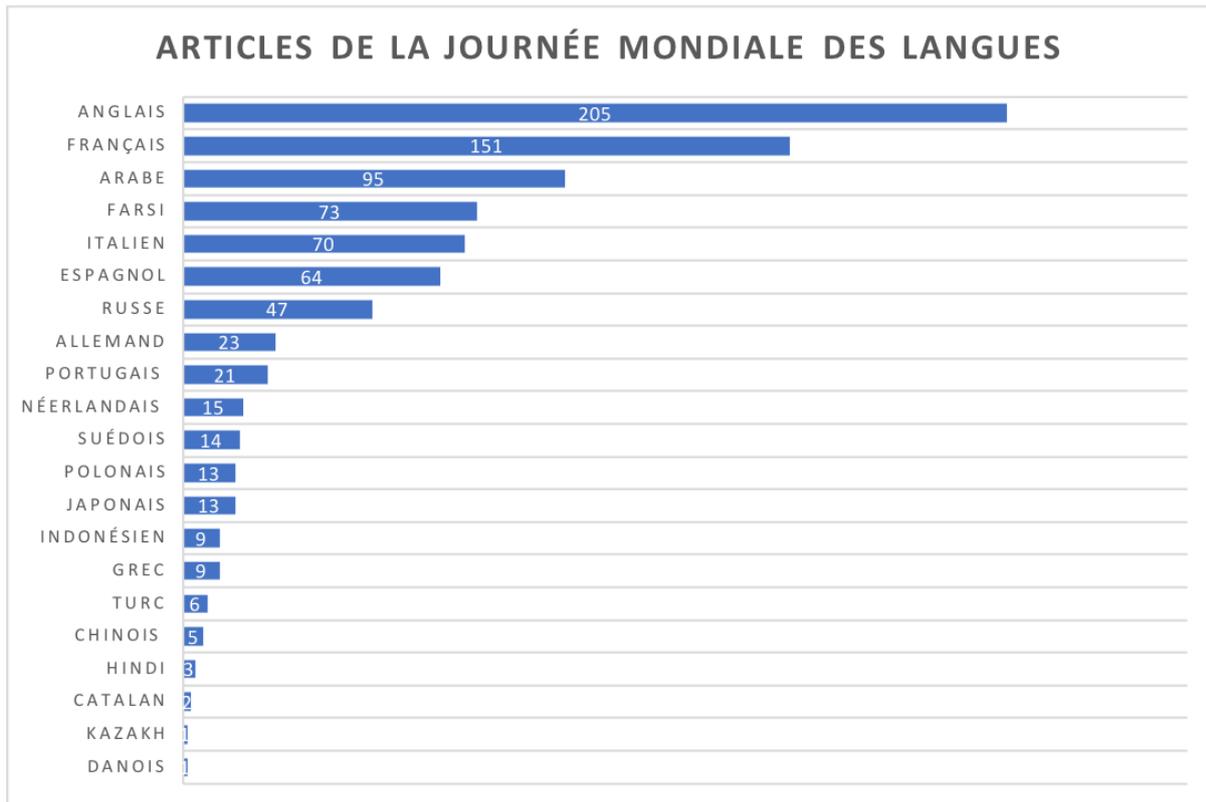
- La Coalition mondiale a distribué son kit de mobilisation et son dossier d'information sur la Journée mondiale 2020, qui comprend des outils professionnels (pour les juges, les avocats de la défense, les journalistes, les parlementaires et la police) élaborés conjointement avec **Advocates for Human Rights, Parliamentarians for Global Action et Reprieve**.
- La Coalition mondiale a consacré **sa lettre mensuelle** du 10 juillet 2020 à l'appel à l'action et à la sensibilisation de ses réseaux.

3) Couverture médiatique de la Journée mondiale 2020

Les médias et les médias sociaux (détaillés dans la section suivante) ont joué un rôle crucial lors de cette Journée mondiale, compte tenu des restrictions de la pandémie. Bien que les restrictions de cette année aient été ressenties, la couverture médiatique a tenu bon avec **806** articles dans **82** pays couvrant la Journée mondiale. En comparaison, il y a eu une quantité similaire en **2019**, avec **879** articles dans **109** pays, et **693** articles Dans **100** pays ont été enregistrés en **2018**. Cela montre que, malgré la pandémie de COVID-19, les médias étaient encore assez engagés dans la Journée mondiale.



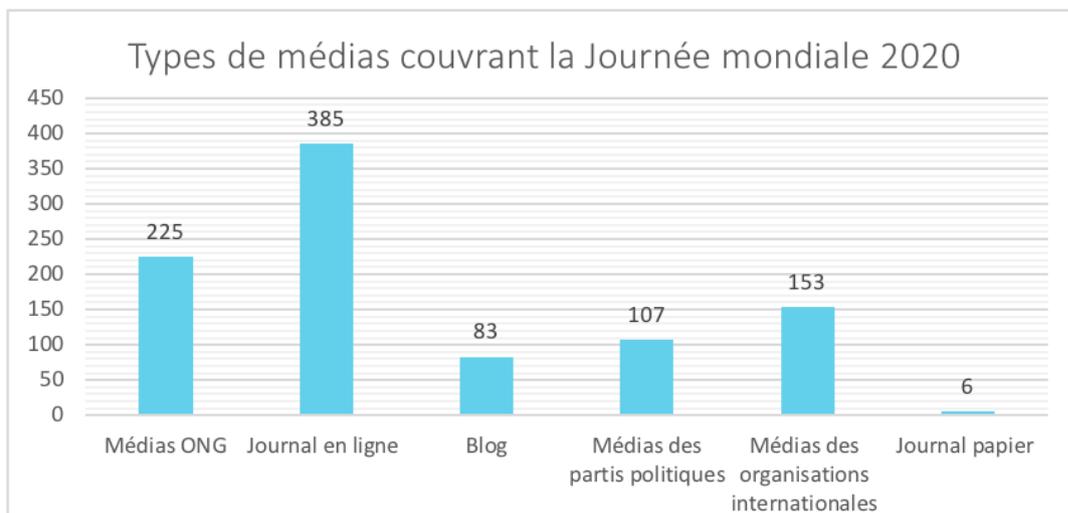
Les médias couvrant la 18e Journée mondiale se sont présentés sous différentes formes et dans différentes langues. La langue principale de la plupart des articles recueillis était l'anglais, avec **205** articles documentés. Ces articles ont été publiés dans plus de **49** pays, dans les 5 régions documentées dans les rapports de la Coalition mondiale. Viennent ensuite **151** articles en français. Au total, la Journée mondiale **2020** a été couverte par les médias dans **21** langues différentes, comme indiqué ci-dessous. Certains articles ont été publiés en plusieurs langues, comme la déclaration conjointe du **Haut Représentant de l'Union européenne** et du **Secrétaire général du Conseil de l'Europe**, qui a été publiée dans les **24** langues de l'Union européenne.



En plus d'un large éventail de langues couvrant la Journée mondiale, les types de tendances médiatiques étaient également très variés. Cette année, les journaux en ligne ont eu tendance à publier des articles sur la journée, les événements qui se sont déroulés, des articles d'opinion ou des déclarations de groupes locaux. **385** articles de cette nature ont été enregistrés. Viennent ensuite les articles et déclarations d'ONG, dont de nombreuses organisations membres, telles qu'**Amnesty International**, la **Fédération internationale des ACAT (FIACAT)**, l'**Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)**, **Ensemble contre la peine de mort (ECPM)**, et bien d'autres. Il y a eu **194** publications de cette nature montrant la solidarité pour la Journée mondiale ainsi que la promotion d'événements ou de publications qu'ils avaient organisés pour cette journée.

D'autres types de médias non mentionnés sont par exemple la couverture radio. **3CR** est une station de radio communautaire du nord de l'Australie qui a organisé un segment d'une heure sur le droit à un avocat face à des procès capitaux au nom de la Journée mondiale 2020. Un autre exemple de couverture radiophonique est une interview de Maurice Capdevielle Darré, membre de la Coalition mondiale, par **RCF Radio**.

Le faible niveau de représentation des journaux papier traditionnels dans ces statistiques peut s'expliquer par le fait qu'il est difficile de recueillir des données sur les articles dans les journaux imprimés lorsque la plupart des recherches sont effectuées depuis un bureau. Pour les articles qui ont été publiés exclusivement dans des journaux physiques, les membres et partenaires de la Coalition mondiale doivent les scanner ou les photographier, sans quoi il sera difficile de les suivre.



La Journée mondiale contre la peine de mort 2020 a été le deuxième cas où le secrétariat de la Coalition mondiale a tenté de suivre les réactions et la couverture sur les médias sociaux afin de mieux comprendre l'étendue du rôle des médias sociaux dans la promotion de la Journée mondiale.

4) Couverture par les médias sociaux de la Journée mondiale 2020

Sur les médias sociaux (à savoir Facebook, Instagram et Twitter), la Journée mondiale 2020 a été largement couverte. La Coalition mondiale a mené une campagne de 10 jours sur les médias sociaux avant le 10 octobre. Chaque jour, sur toutes les plateformes de la Coalition mondiale (**Facebook, Twitter et Instagram**), des messages ont été publiés présentant des statistiques et des faits sur le processus abolitionniste, des témoignages de condamnés à mort et d'avocats (voir figure 1). La campagne de 10 jours menée par le compte Instagram de la Coalition mondiale (@worldcoalition) jusqu'au 10 octobre a généré un total de **690 impressions**.³



Figure 2 - Le ministère norvégien des affaires étrangères commémorant la Journée mondiale 2020 sur Twitter

La page Twitter en anglais de la Coalition mondiale a connu une augmentation significative par rapport à l'année dernière. Au cours de la période entourant la 18e Journée mondiale, la page Twitter en anglais a reçu **20,700 impressions**, soit le double des **10,128 impressions** enregistrées lors de la 17e Journée mondiale. Le tweet le plus important a obtenu **3,424 impressions** avec **106 engagements**. Le compte Twitter en français a reçu **3,800 impressions** au cours de la semaine de la Journée mondiale.

³ Twitter définit les "impressions" comme le nombre de fois où un message ou un tweet a été vu par les utilisateurs sur leur ligne de temps ou dans les résultats de recherche.

L'activité et les impressions sur Instagram ont augmenté de **9,075 %** au cours de la semaine précédant la Journée mondiale, avec **734** impressions réalisées.

Des milliers de posts de civils, d'ambassades, de personnalités politiques et d'organisations ont utilisé le hashtag #nodeathpenalty pour exprimer leur soutien au mouvement abolitionniste (voir figure 2).

L'Université Monash, en collaboration avec la Coalition mondiale contre la peine de mort, a publié une vidéo informative en 9 langues sur le processus abolitionniste, et l'importance du conseil juridique. La vidéo présente 3 études de cas différentes sur des pays rétentionnistes tels que l'Iran, les Etats-Unis et le Pakistan.⁴

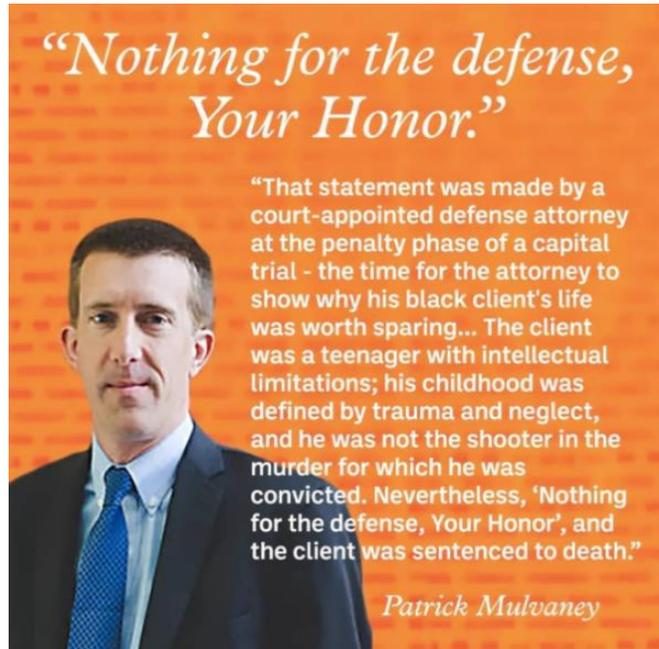


Figure 1- Jour 9 de la campagne de médias sociaux sur l'Instagram de @Worldcoalition

Cette année, la Journée mondiale a été célébrée sur YouTube avec la publication de plus de **60 vidéos**. Ces vidéos comprenaient des clips d'actualité, des vidéos d'information, des interviews, des séquences de manifestations et d'autres activités, ainsi que des blogs vidéo de citoyens discutant du thème de la Journée mondiale.

[3] Soutenir le plaidoyer en faveur de l'abolition par la création et le partage d'outils de mobilisation

1) Créer et partager des outils de mobilisation pour la 18ème journée mondiale

Afin de favoriser la participation le plus large possible à la Journée mondiale et de renforcer la société civile abolitionniste, notamment dans les pays qui appliquent encore la peine de mort, la Coalition mondiale a élaboré des dossiers d'information et de mobilisation. Ils ont été mis à la disposition des membres, des médias et de toute personne souhaitant participer à la Journée mondiale, afin de sensibiliser et de mobiliser les gens au niveau local dans le plus grand nombre de pays possible. Tous les outils ont été mis à disposition en français et en anglais.

- **Affiche de la Journée mondiale 2020** (également disponible en allemand, arabe, cebuano, dhivehi, espagnol, farsi, italien, japonais, russe, tagalog et chinois) 2020 World Day Brochure (also available in Arabic)
- **Fiche d'information détaillée** sur l'importance de l'accès à un conseil juridique
- **Faits et chiffres 2020**

⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=dS9K2s6ayW0>

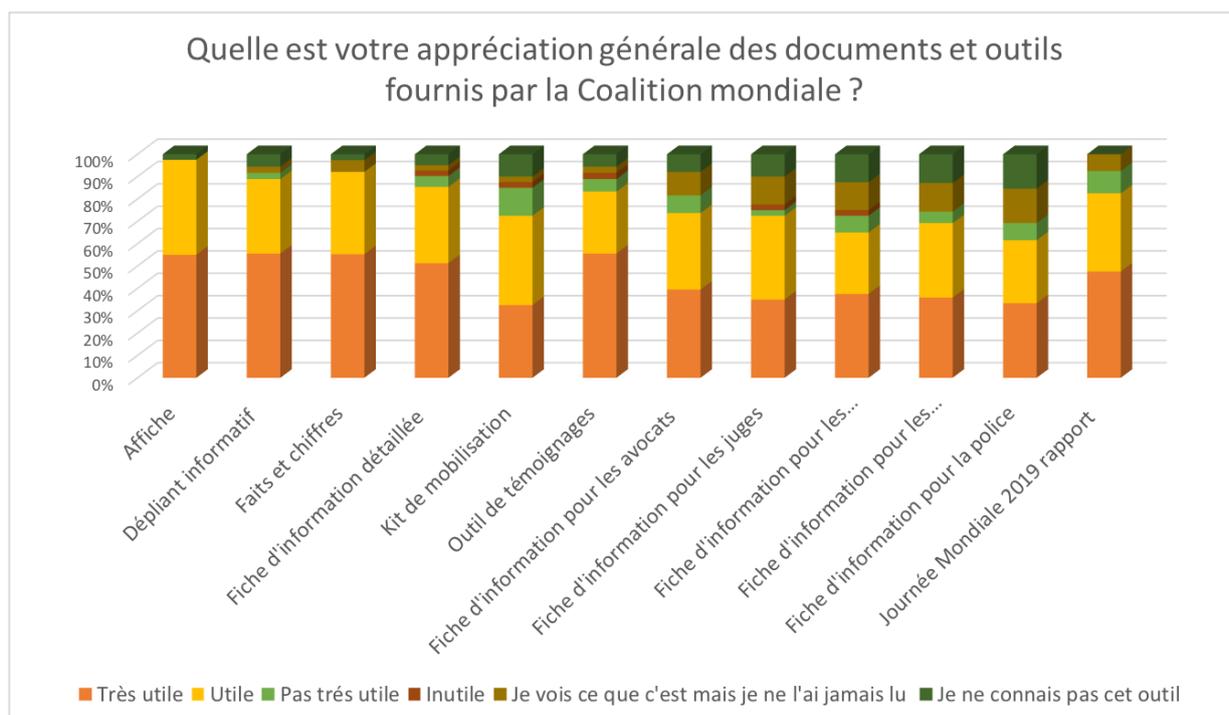
- **Kit de mobilisation**
- **Rapport sur la Journée mondiale 2019**
- **Outil de témoignages**
- **Outil professionnel : Avocats**
- **Outil professionnel : Juges**
- **Outil professionnel : Médias**
- **Outil professionnel : Police**
- **Outil professionnel : Parlementaires**

2) Distribution

Au total, entre juillet et septembre 2020, **667** destinataires dans le monde ont reçu des paquets de matériel ; un total de **2,635** affiches et **5,126** dépliants ont été distribués. Par rapport aux **2 725** affiches et **4,909** dépliants distribués en 2019.

Les kits d'outils étaient disponibles sur demande et pouvaient être téléchargés sur le site Web de la Coalition mondiale. Au cours de la semaine précédant la Journée mondiale, **5,661** visiteurs ont consulté le site de la Coalition, avec un total de **2,623** consultations pour la seule Journée mondiale. De nombreux utilisateurs ont profité de l'occasion pour accéder aux outils disponibles : **97 affiches, 60 fiches d'information et de chiffres, 57 kits de mobilisation et 42 dépliants en anglais** ont été téléchargés au cours de la semaine précédant la Journée mondiale, tandis que **35 autres affiches, 31 fiches d'information et de chiffres et 14 kits de mobilisation** ont été téléchargés en français.

Les **5 outils et documents les plus appréciés**, tels qu'ils ressortent des réponses, sont le poster, l'outil de témoignage, la brochure d'information, les documents sur les faits et chiffres, et la fiche détaillée sur l'accès à un conseiller juridique.



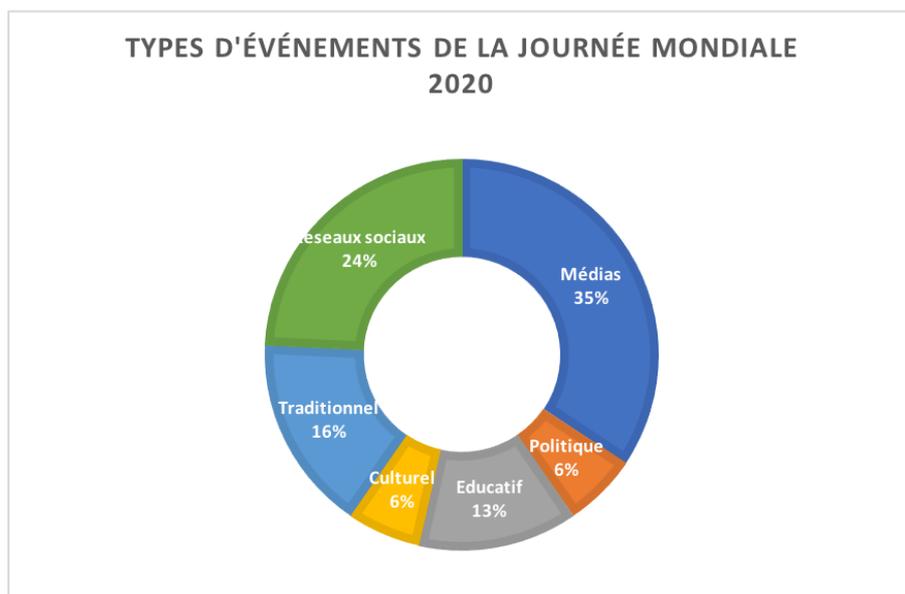
En 2019, **WhatsApp** est devenu un nouveau moyen de distribuer les outils de la Journée mondiale, notamment sur le continent africain. En 2020, cette méthode a été poursuivie avec

83 organisations et groupes recevant quelques-uns des outils et des kits de mobilisation. La portée de cette campagne WhatsApp a été un partage de réseau estimé par les intéressés de ces outils avec **3,622** personnes à travers **29** pays africains.

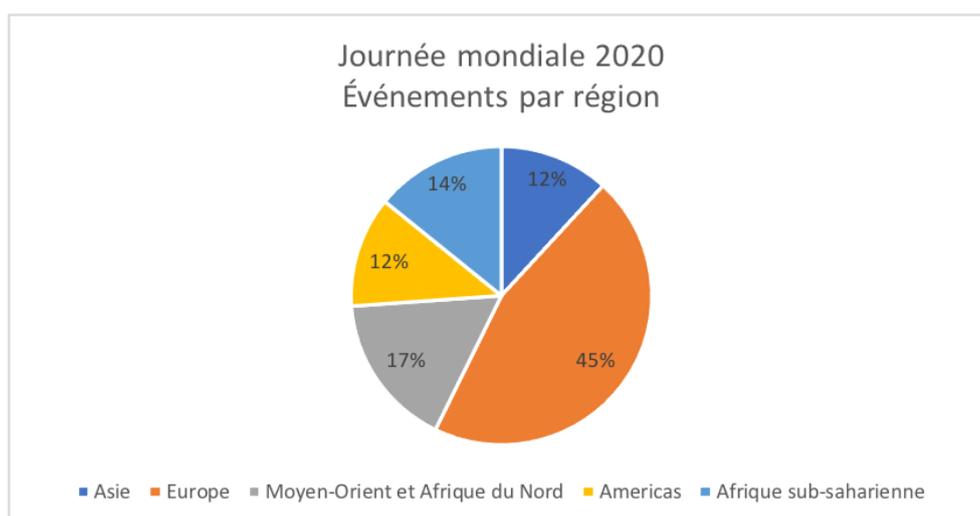
[4] Encourager l'organisation d'initiatives locales et renforcer la société civile abolitionniste.

- 1) Analyse des événements de la Journée mondiale dans une série de pays et de régions.

La pandémie de COVID-19 a eu un sérieux effet sur les événements mondiaux de la Journée mondiale 2020. La 18e Journée mondiale a enregistré un total de **574** événements dans **72** pays, ce qui n'a pas permis de dépasser le total record de l'année dernière (**746** événements dans **91** pays). Cette année, les événements virtuels et en ligne ont connu une forte tendance dans le but de poursuivre les commémorations de la Journée mondiale en toute sécurité et conformément aux directives de santé publique.



Il y a eu cette année un grand nombre de **séminaires en ligne, de webinaires, de symposiums virtuels et de démonstrations de médias sociaux**. Le grand nombre de webinaires et de symposiums pourrait expliquer le grand nombre d'événements classés dans les catégories « **médias** » et « **médias sociaux** » cette année. Bien que la présence d'activités **traditionnelles** soit restée forte cette année aussi, il semble que les membres aient continué à donner la priorité aux manifestations lorsque cela était possible, même dans un espace en ligne tel que **la Marche pour l'abolition** (voir ; Amériques).



Au total, seuls **15** % des événements de la Journée mondiale 2020 se sont déroulés en personne, souvent sous la forme de manifestations à distance sociale, d'entretiens, d'ateliers ou de conférences à capacité limitée et de diffusion de matériel d'information au public.

2) Mobilisation mondiale pour sensibiliser à la peine de mort

Amériques

Cette année, **62** événements ont eu lieu en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes. La majorité des activités ont eu lieu aux États-Unis. Parmi ces événements figurait un forum éducatif organisé par le **Cornell Centre on the Death Penalty Worldwide** intitulé « Defending the Condemned : Building Solidarity Across Borders ».

La **Marche pour l'abolition** est un événement qui a lieu chaque année à Austin, au Texas, dans la capitale de l'État. La marche annuelle est un projet commun organisé par plusieurs groupes abolitionnistes texans tels que **Texas Moratorium Network**, **Austin Abolitionist** et **Texas Students Against the Death Penalty**, en collaboration avec des organisations nationales, notamment **Journey of Hope** et **Witness to Innocence**, membres de la Coalition mondiale. La 21e marche annuelle pour l'abolition s'est déroulée virtuellement cette année afin de garantir la sécurité des participants. L'événement a été marqué par une série d'interventions de représentants de gouvernements, de groupes d'ONG, de membres de familles de condamnés à mort et de personnes disculpées du couloir de la mort.

L'Institut brésilien des sciences criminelles (IBCCRIM) a organisé un débat international sur la peine de mort avec des intervenants universitaires du monde entier.

À **Trinité-et-Tobago**, la « Greater Caribbean for Life » a également organisé un débat virtuel sur le thème de la Journée mondiale, avec des intervenants de la profession juridique discutant de l'importance de l'accès à un avocat.

La couverture médiatique dans les régions américaines a atteint **67** articles journalistiques.

Asie

Dans la région asiatique, **77** événements ont été organisés dans **15** pays. Malgré la baisse du nombre d'événements cette année, les groupes abolitionnistes de toutes les régions ont fait un grand effort pour organiser des activités pour la journée, que ce soit en ligne ou en personne à distance.

Plusieurs événements ont également eu lieu aux Philippines. Un groupe d'ONG et d'organisations de la société civile, dont **Karapatan**, la , **Ecumenical Voice for Human Rights** et **Peace in the Philippines** et **Rise up or Life and for Rights**, a organisé un séminaire en ligne intitulé « Death Penalty Redux : Legislating Death in the Philippines ». Le webinaire a abordé les normes internationales des droits de l'homme concernant la peine de mort et l'état du système de justice pénale aux Philippines. Il a été visionné **3 200** fois.

Des groupes juridiques d'Asie se sont également engagés sur le thème de la Journée mondiale, notamment **le barreau d'Hiroshima au Japon**, qui a publié une résolution sur la suspension de la peine de mort.

La Journée mondiale a bénéficié d'une large couverture médiatique dans la région, avec **58** articles enregistrés en Asie pour la Journée mondiale 2020.

« Tant que les êtres humains font des procès, il y a toujours la possibilité de faire une erreur de jugement, mais une fois exécutée, la peine de mort n'a aucun moyen de récupération, et dans le cas de fausses accusations, la peine de mort est un droit humain irréparable. »

Hiroshima Bar Association. Résolution appelant à l'abolition de la peine de mort.
10 octobre 2020

L'Europe

Comme les années précédentes, c'est la région européenne qui a accueilli le plus grand nombre d'événements, avec **261 événements** européens organisés dans **18** pays pendant la semaine de la Journée mondiale contre la peine de mort.

Certaines des activités européennes ne se sont pas limitées à la Journée mondiale elle-même. Par exemple, une exposition et une conférence ont été organisées pendant dix jours dans le **hall d'honneur de la ville de Grenoble**, en France. L'événement était présenté par la **municipalité de Grenoble** et les **associations Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture - ACAT France, Amnesty International, la Fédération de la Ligue des Droits de l'Homme de l'Isère, la Ligue pour la Défense des Droits de l'Homme en Iran, les Amis de la Vie, et le Mouvement de la Paix**. L'exposition faisait suite à une conférence dont le thème était « *Panorama des conditions de détention et de traitement des condamnés à mort dans le monde* ».

Amnesty International Suisse a organisé une manifestation en personne sur la distance sociale à Zurich, soulignant la situation aux États-Unis en particulier. Un atelier virtuel sur l'accès aux avocats a été organisé par l'organisation membre **Repriev** avec le soutien de **l'UE**. L'atelier était destiné aux parties prenantes du Malawi pour discuter de la question de la représentation effective dans le pays.

En outre, de nombreuses délégations **de l'UE** dans le monde, notamment à **Tokyo**, en **Malaisie** et aux **États-Unis**, ont commémoré la Journée mondiale en faisant des déclarations publiques affirmant l'opposition de l'UE à la peine de mort dans tous les cas et en prônant son abolition.

La couverture médiatique de la Journée mondiale 2020 à travers l'Europe a été la plus importante de toutes les régions, avec **396 articles journalistiques** publiés sur le sujet. Dépassant les **378** articles de la Journée mondiale 2019 dans la région.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

96 événements ont été organisés lors de cette Journée mondiale dans **10** pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. De nombreux groupes de coalition régionaux ont fait des déclarations ou organisé des événements à l'occasion de la Journée mondiale. En Afrique du Nord, la **Coalition tunisienne pour l'abolition de la peine de mort** a appelé les autorités tunisiennes à respecter les obligations internationales de la Tunisie concernant la suspension de la peine de mort. Elle a également organisé un festival de plusieurs jours autour du droit à la vie, avec la projection de films et de documentaires sur le sujet. La **Coalition marocaine contre la peine de mort** a également organisé une conférence sur la question.

Au Moyen-Orient, de nombreux événements et panels en ligne ont été organisés pour marquer la Journée mondiale. Par exemple, la **Commission indépendante des droits de l'homme** et le **Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme dans le territoire**

palestinien occupé ont organisé un symposium en ligne intitulé « La réalité de la peine de mort en Palestine et les garanties du droit à la vie. »

Le Justice Project Pakistan a collaboré avec **l'envoyé de l'UE** à Islamabad pour organiser une projection de « Before the Sun Comes Up », une performance artistique en direct basée sur quatre nouvelles originales de prisonniers du couloir de la mort écrites par Mohammed Hanif. Le **Jordanian Women's Society Institute** a organisé un séminaire en ligne auquel ont participé **1 500** personnes. Le colloque comprenait une discussion approfondie sur la peine capitale et les théories des droits de l'homme sur le droit à la vie et à la justice. **Le Centre for Human Rights Defenders Iran** a collaboré avec **Reporters sans frontières** pour publier une déclaration à l'occasion de la 18e Journée mondiale appelant à l'élimination de la peine de mort.

La couverture médiatique a été la deuxième plus importante dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord lors de cette Journée mondiale, avec **166 articles** couvrant la journée internationale. Ce nombre a dépassé celui de 2019, où 119 articles avaient été enregistrés.

Afrique sub-saharienne

La région d'Afrique subsaharienne a organisé **87 événements** dans **20 pays**.

De nombreuses campagnes de plusieurs jours ont été organisées dans la région africaine, en vue de la Journée mondiale contre la peine de mort 2020. Par exemple, la section kenyane de la Commission internationale des juristes s'est associée à **Amnesty Kenya**, à la **Law Society of Kenya** et à **Justice Defenders** pour mener une campagne multimédia de trois jours utilisant le hashtag **#AbolishTheDeathPenalty**.

L'ACAT Congo a organisé une visite de prison le 10 octobre pour donner des masques et de la nourriture aux détenus du couloir de la mort. Le groupe a également organisé des ateliers de sensibilisation sur l'impact négatif de la peine de mort. Au Bénin, les volontaires **d'Amnesty International** ont participé à une campagne médiatique de 10 jours avant la Journée mondiale, distribuant des affiches et des informations dans les lieux publics, les tribunaux, les écoles et les universités, ainsi que les stations de radio et de télévision.

L'Observatoire Burundais des Prisons a organisé un atelier de plaidoyer pour sensibiliser les décideurs politiques et la société civile à la question de la peine de mort et de l'accès à la représentation légale. En outre, une émission de radio a été diffusée sur le thème de l'abolition au Burundi, avec un débat entre des participants de différents horizons pour encourager la diversité des débats.

L'Union Chrétienne pour le Progrès et la Défense de Droits de l'Homme (UCPDHO) a organisé une série de manifestations de sensibilisation en personne à Uvira, en République démocratique du Congo (RDC). Ces manifestations comprenaient l'exposition de bannières sur le thème de la Journée mondiale dans toute la ville, la distribution de dépliants informatifs contre la peine de mort, ainsi qu'une conférence de presse pour promouvoir leur campagne télévisée et radiophonique en faveur du droit à la défense pour les victimes de la peine de mort.

La Foundation for Human Right's Initiative (FHRI) et la **Coalition ougandaise contre la peine de mort** ont effectué une visite de solidarité à la prison de Luzira et ont fait don d'articles tels que des masques et de la nourriture aux prisonniers condamnés à mort. Elles ont également organisé une demi-journée de commémoration au cours de laquelle la chorale d'enfants de St. Edidio s'est produite, des poèmes et des témoignages d'anciens condamnés à mort ont été présentés. À l'autre bout du spectre, l'ONG Action des **Chrétiens pour**

l'Abolition de la Torture Congo (ACAT Congo) a collaboré avec des membres du Sénat congolais, de l'Assemblée nationale, de la Commission nationale des droits de l'homme et du ministère de la Justice pour organiser un symposium sur l'OP-2, appelant les parlementaires à sa ratification.

Nous avons enregistré **34 articles** sur la Journée mondiale dans l'Afrique sub-saharienne cette année.

[5] Travailler avec des organisations et des associations du barreau qui plaident en faveur d'un procès équitable et d'une assistance juridique de qualité et qui travaillent en étroite collaboration avec les professionnels du droit pour atteindre cet objectif.

Le thème de cette année portait sur l'importance et l'impact de l'assistance d'un avocat sur l'application de la peine de mort. Sans l'accès à une représentation juridique efficace pendant les étapes du procès, l'application régulière de la loi ne peut être garantie. La Coalition mondiale a travaillé avec de nombreuses organisations juridiques lors de la préparation et de l'exécution de la Journée mondiale 2020. Grâce à leur contribution et à leur expérience partagée, l'importance du conseil juridique a été soulignée.

La Coalition mondiale et **l'Institut des droits de l'homme de l'Association internationale du barreau** ont collaboré à l'élaboration d'une déclaration pour commémorer la **18e Journée mondiale** ainsi que le **30e anniversaire des Principes de base des Nations unies relatifs au rôle du barreau** et des **Normes de l'IBA pour l'indépendance de la profession juridique**. La déclaration condamne la peine de mort en toutes circonstances et souligne l'importance du droit à une représentation juridique efficace dans les cas de peine capitale. Une autre question soulevée dans la déclaration commune est celle des limitations au travail des avocats, ainsi que l'appel aux Etats pour la protection des avocats afin de garantir des sociétés démocratiques libres. De nombreux membres de la Coalition mondiale ont signé la déclaration par solidarité, notamment **Advocates for Human Rights, Children Education Society, la Coalition tunisienne contre la peine de mort, le Colegio de Abogados y Abogadas de Puerto Rico, le Cornell Center on the Death Penalty Worldwide, le Centre pour les droits des prisonniers, Ensemble contre la peine de mort (ECPM), la Fédération internationale des ACAT, Legal Awareness Watch, le Barreau de Paris, Reprieve et l'Institut pour l'État de droit de l'Association internationale des avocats (UAI-IROL)**.

Exemples d'activités menées par des barreaux, des groupes juridiques et des défenseurs de l'accès à une représentation juridique équitable lors de la Journée mondiale 2020. **L'Association internationale des avocats (UIA)** s'est exprimée lors de la Journée mondiale, réaffirmant son engagement en faveur de l'abolition de la peine de mort dans le monde entier. Une résolution similaire a été publiée par **le barreau d'Hiroshima**, appelant à l'abolition dans le monde entier. D'autres groupes ont organisé des webinaires et des conférences en ligne sur le thème de l'accès à un avocat. Le Projet de défense et d'assistance juridiques a commémoré la Journée mondiale par un webinaire thématique en collaboration **avec Amnesty International, Avocats Sans Frontières et Lawyers Alert**, entre autres. L'association du **barreau de l'État du Minnesota** a également organisé un webinaire sur la juge Ruth Bader Ginsburg et la peine de mort.

[6] ANNEXES

- 1) Liste et coordonnées des 159 organisations membres de la Coalition mondiale :

<http://www.worldcoalition.org/Member-organizations.html>

- 2) À propos de la Coalition mondiale contre la peine de mort :

La Coalition mondiale contre la peine de mort est composée de plus de 150 ONG, barreaux d'avocat-e-s, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale contre la peine de mort est née à Rome le 13 mai 2002. Sa fondation est la conséquence de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du premier Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association française Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg.

La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Pour cela, elle encourage la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où la peine de mort est en vigueur. Dans certains pays, elle cherche à obtenir une réduction de l'usage de la peine capitale comme première étape vers l'abolition.

Depuis 2003, la Coalition a institué le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.



World Coalition Against the Death Penalty
Mundo-M • 47, avenue Pasteur • 93100 Montreuil France
E-mail : contact@worldcoalition.org • Tél. : +33 1 80 87 70 43
www.facebook.com/worldcoalition • @WCADP

Pour plus d'informations :

www.worldcoalition.org